

ÉPREUVE COMPOSÉE

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant leurs connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

~~Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :~~

- ~~– en développant un raisonnement ;~~
- ~~– en exploitant les documents du dossier ;~~
- ~~– en faisant appel à ses connaissances personnelles ;~~
- ~~– en composant une introduction, un développement, une conclusion.~~

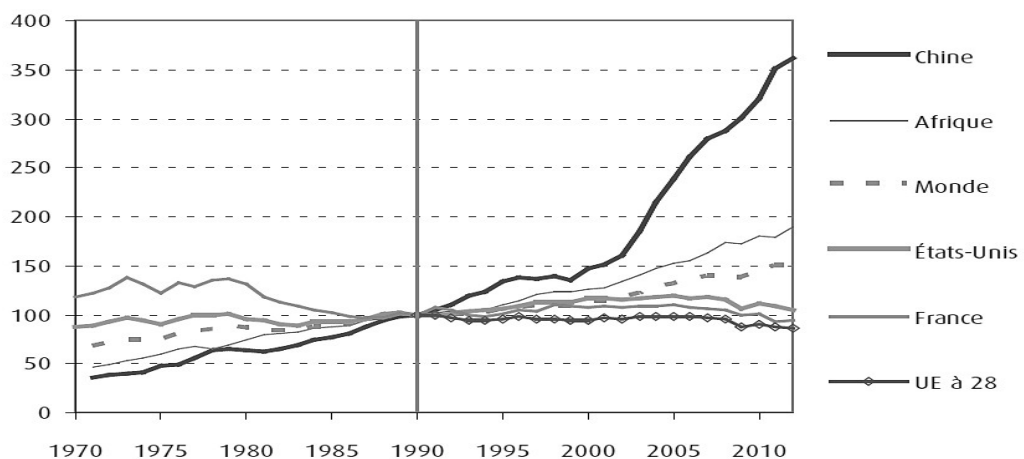
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Vous montrerez que le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenu.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Émissions de CO₂ dans le monde (indice base 100 en 1990)



Source : Agence internationale de l'énergie (AIE), 2014.

Questions :

1. À l'aide des données du document, caractérisez les évolutions mises en évidence de 1990 à 2010. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, montrez que les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement sont contraints par les inégalités de développement entre pays. (4 points)